REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 9 novembre 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et du département du territoire

Patinoires du Trèfle-Blanc: l'autorisation de construire entre en force et les travaux débutent

Le département de la cohésion sociale (DCS) et le département du territoire (DT) annoncent le début des travaux des futures patinoires du Trèfle-Blanc, à Lancy. A la suite du retrait de l'unique recours déposé contre l'autorisation de construire, celle-ci est désormais entrée en force. Cette étape importante permet au projet d'entamer sa phase de réalisation.

Après la présentation du concours d'architectes en 2024 et le vote du crédit d'investissement par le Grand Conseil en 2025, le projet de patinoires du Trèfle-Blanc franchit une étape décisive: les travaux préparatoires débuteront le 16 novembre 2026, suivis du terrassement dans le courant du premier trimestre 2027, selon la planification intentionnelle, pour une livraison prévue, au plus tôt, à l'été 2032.

"L'entrée en force de l'autorisation de construire marque une étape déterminante et illustre le soutien dont ce projet, en pleine phase de concrétisation, bénéficie", explique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale. "Nous continuerons d'avancer avec méthode et constance, comme depuis le début, pour livrer un ouvrage à la hauteur des décennies durant lesquelles ces installations serviront aux milieux professionnels ainsi qu'aux amateurs et amatrices de sports de glace. Au-delà de sa dimension sportive, ce chantier concrétisera une vision urbaine d'ensemble, avec de nouveaux espaces publics et une mobilité repensée, au profit de toute la population, notamment des habitantes et habitants de Lancy", conclut le magistrat.

Un équipement sportif répondant aux besoins du canton

Infrastructure sportive et urbaine majeure pour le canton de Genève, le projet répond à un besoin important en surfaces de glace, tout en participant à la transformation du secteur du Trèfle-Blanc. Il prévoit notamment la réalisation de deux patinoires, dont une arène principale de 8500 places, d'un parking souterrain P+R et de nouveaux espaces publics. Il permettra notamment de garantir des conditions d'exploitation adaptées à la pratique du hockey sur glace et du patinage artistique, tout en offrant des surfaces supplémentaires destinées à la pratique sportive de l'ensemble de la population.

Pour tout complément d'information (médias uniquement):

- *Département de la cohésion sociale: M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, T. 076 762 17 17, guillaume.renevey@etat.ge.ch*

- *Département du territoire: Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, T. 076 304 20 66, pauline.desalis@etat.ge.ch*